



**ÉNERGIE  
PARTAGÉE**

INVESTISSEMENT

## **RAPPORT ANNUEL DU CONSEIL DE SURVEILLANCE AUX ACTIONNAIRES COMMANDITAIRES ET A L'ASSOCIE COMMANDITE D'ENERGIE PARTAGEE INVESTISSEMENT**

### **I. Préambule**

Chères et chers Actionnaires d'Energie Partagée Investissement,

La vocation du Conseil de Surveillance – constitué actuellement de 8 actionnaires et d'un administrateur de l'association Energie Partagée - est (tels que le décrivent les articles 26 à 38 de nos statuts disponibles via ce lien : <https://energie-partagee.org/devenir-actionnaire/etre-actionnaire/le-conseil-de-surveillance/>) de contrôler la gestion de notre société, qui regroupait, au 31 décembre 2019, 5 948 sociétaires actifs ayant investi 20 363 700 €.

Les membres du Conseil de Surveillance tiennent, en préambule, à remercier sincèrement les instances de direction pour le très haut niveau de transparence et d'ouverture dont nous bénéficions, et pour leur effort continu de pédagogie. Notre mission, respectée et éclairée, a ainsi pu – depuis plusieurs années - se réaliser avec enthousiasme, dans un climat de confiance réciproque.

### **II. Un bilan de l'année 2019 qui nous donne de nombreuses satisfactions**

- ✓ Une collecte record, après celle de l'an passé : 3 737 600 € et 449 nouveaux sociétaires !
- ✓ 16 nouveaux projets engagés, sur des filières d'énergie renouvelable diversifiées : l'électricité essentiellement (via l'éolien, le solaire photovoltaïque et l'hydro électricité), mais aussi la chaleur et le biogaz ;
- ✓ Une société qui dégage, depuis 3 ans, des bénéfices (conséquents cette année) avec une équipe solide, qui a su gérer la phase de développement puis structuration (en parallèle de la gérance de EnRciT qui s'avère participer positivement à cette dynamique) ;
- ✓ Un travail de qualité mené cette année sur la gestion des risques sur les projets dans lesquels Energie Partagée Investissement s'engage, en amont et en phase d'exploitation ;
- ✓ Au-delà d' Energie Partagée Investissement, le mouvement Energie Partagée se structure en régions, affine et améliore ses modes d'intervention, met en œuvre des partenariats solides : nous jouissons d'une forte reconnaissance auprès des acteurs publics en charge de la transition énergétique (ADEME, Ministères, Caisse des Dépôts, associations professionnelles, ...) et avons su nous positionner comme référent national des Energies renouvelables Citoyennes !

A l'aube de notre dixième anniversaire, nous pouvons savourer le chemin parcouru ! Notre outil atteint un premier pallier de maturité et a su démontrer son utilité et sa pertinence en s'appuyant sur des résultats rassurants et prometteurs.

Notre démarche d'une énergie renouvelable locale, éthique avec une gouvernance partagée résonne parfaitement avec les nécessaires évolutions de notre société et les aspirations d'un nombre grandissant de citoyens.

Il en est de même pour notre modèle économique, résilient car non spéculatif et sans connexion avec les marchés financiers.

**ÉNERGIE PARTAGÉE INVESTISSEMENT**

Société en commandite par actions à capital variable RCS Lyon 509 533 527 – NAF 6430 Z  
Siège social et adresse de correspondance : 10 AVENUE DES CANUTS - 69120 VAULX-EN-VELIN

Nous avons encore de belles pages à écrire, ensemble, avec de nombreux atouts. Il nous faut pour cela poursuivre le travail, convaincre par l'exemple et ainsi attirer de nouveaux actionnaires et porteurs de projets citoyens, tout en sachant prendre le temps d'une structuration solide et partenariale de notre mouvement

### III. Notre avis sur les comptes annuels et les résolutions soumises aux votes des actionnaires

Ce très beau bilan nous conduit, sans réserve, à vous inviter à voter positivement aux résolutions relatives :

- ✓ à l'approbation des comptes et des conventions réglementées ;
- ✓ à l'affectation du résultat et à l'évolution du capital social ;
- ✓ à la prime d'émission proposée, d'un montant de 3,80 € par action, qui reconnaît l'évolution de notre portefeuille de projets d'énergies renouvelables, diversifié et dont les résultats sont conformes voire, pour certains, supérieurs aux estimations ;
- ✓ aux candidatures au Conseil de Surveillance de :
  - Jean Philippe Taconet, nouveau candidat,
  - Noémie Poize, renouvellement,
  - et Françoise Refabert, renouvellement ;

*Nous en profitons pour vous rappeler que des places restent disponibles et qu'il est possible de participer au Conseil comme observateur.trice durant une année avant de candidater formellement (ce que font deux personnes depuis plusieurs mois) : avis à tous et bienvenue aux candidates ! (pour nous contacter : [conseil-surveillance@energie-partage.org](mailto:conseil-surveillance@energie-partage.org)).*

En conclusion, le Conseil de Surveillance - qui poursuivra sa mission dans un esprit constructif et vigilant - félicite chaleureusement toute l'équipe salariée de Energie Partagée et ses instances de direction : bravo pour le travail effectué et cette très belle année ... et un GRAND merci !

Le 3 avril 2020,

Pour le Conseil de surveillance qui a co-rédigé ce rapport,

M. Eddie CHINAL, président

#### Liste des membres du Conseil de surveillance en 2019

M. André BONNAUD, début de mandat en juin 2019

M. Eddie CHINAL

M. Paul GIRARD

M. Jacky HOUDOIN, fin de mandat en juin 2019

M. Yann JACQUEMIN, début de mandat en juin 2019

M. Yvan LAHAYE, fin de mandat en juin 2019

Mme Céline LEFEVRE, fin de mandat en juin 2019

M. Aurélien MARY

Mme Marianne MERCIER

Mme Noémie POIZE

Mme Françoise REFABERT

Et Energie Partagée Association, membre de droit, représentée par M. Emmanuel JULIEN

#### ÉNERGIE PARTAGÉE INVESTISSEMENT

Société en commandite par actions à capital variable RCS Lyon 509 533 527 – NAF 6430 Z  
Siège social et adresse de correspondance : 10 AVENUE DES CANUTS - 69120 VAULX-EN-VELIN